

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 517 rapportant une mesure d'expulsion

n° 517

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mai 1952

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro
1 juin 1952

VISAS

Vule décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vul'arrêté n° 361 du 4 avril 1949 expulsant certains individus de la Côte Française des Somalis

Vula lettre n° 852/SUR du 12 avril 1952 du Chef du Service de la Sûreté Générale,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté n° 361 du 4 avril 1949 susvisé est rapporté en ce qui concerne :Abdi Elmi, Gadabourcy rer Nour, né à Borama vers 1925, fils d'Elmi Boeuh et de Markabo Warmayeh. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Gouverneur,N. SADOUL.